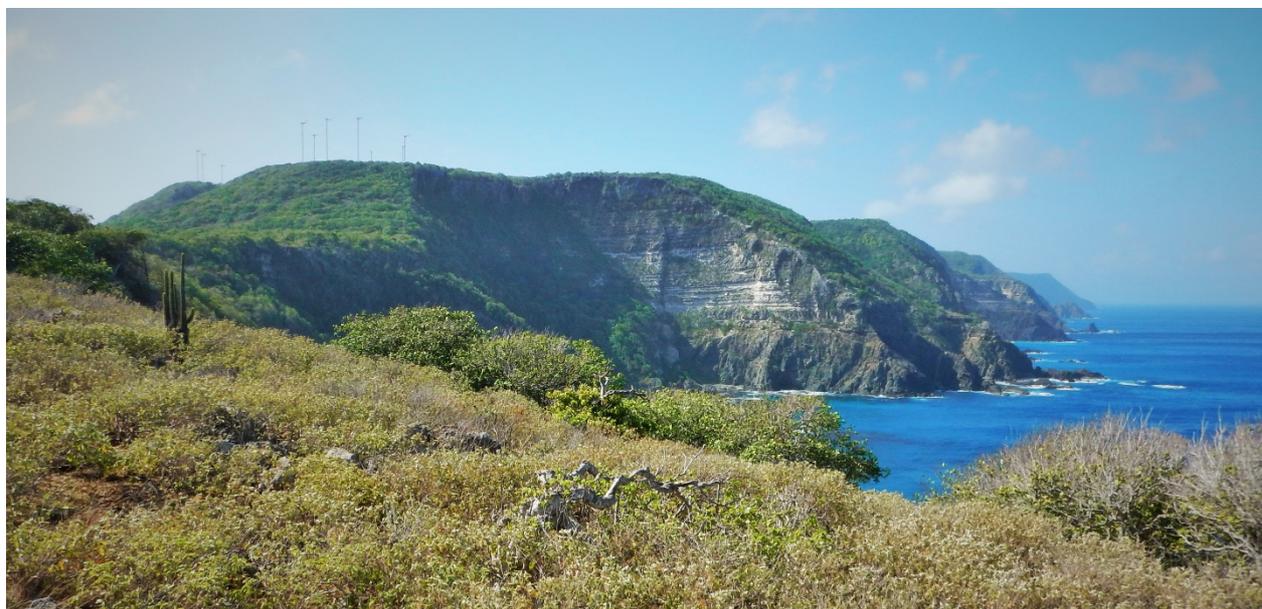
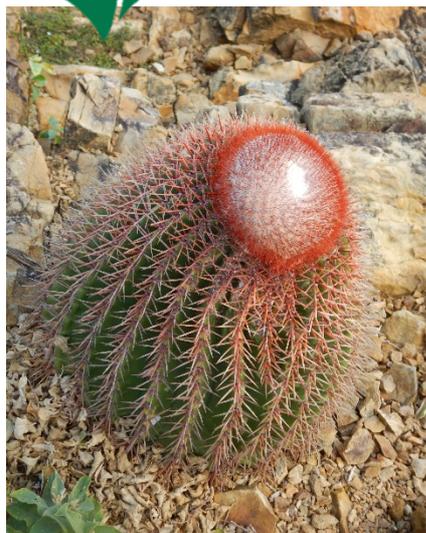


Comité consultatif de la Réserve Naturelle Nationale de la Désirade

Juin 2016



RAPPORT D'ACTIVITE 2015



Conservatoire du littoral



Sommaire

Sommaire	2
Table des illustrations.....	3
Présentation de la réserve	4
1. Présentation.....	4
2. Description	4
3. Atout du développement écotouristique de l'île	4
4. Géo diversité et biodiversité remarquables	4
5. Règlementation et délimitation	6
Management et gestion administrative	8
1. Management et cogestion par l'association Titè et l'ONF.....	8
2. Administration de l'association Titè	9
3. Moyens humains, adhésion et éco-volontariat.....	9
4. Fonctionnement général et moyens logistiques.....	11
Activités et opérations réalisées sur la réserve naturelle en 2015 ...	13
1. Connaissance et suivi continu du patrimoine géologique et naturel.....	14
2. Protection du patrimoine géologique et naturel.....	18
3. Surveillance du territoire et police de l'environnement.....	22
4. Création d'infrastructures d'accueil et de découverte de la réserve.....	23
5. Communication et éducation à l'environnement	26
6. Renforcement de la coopération régionale et internationale	28
7. Rédaction du plan de gestion 2016-2020	28
Prévisions et objectifs pour 2016	31
Annexes	34

Table des illustrations ■ ■ ■

Figure 1 : Fos a nati-la - Source : Waiprod.....	9
Figure 2 : Croquis de la Désirade depuis Petite Terre - Source : C. Pavis	13
Figure 3 : Iguana delicatissima - Source : Titè.....	14
Figure 4 : Evolution des effectifs de Gallinules d'Amérique (2013-2014) sur la Désirade	Erreur ! Signet non défini.
Figure 5 : exemple de maquette de panneau	23
Figure 6 : Carte de situation de la réserve et des bâtiments - Source : S. Le Loc'h	24
Figure 7 : Localisation des secteurs a intérêt pédagogique - Source : IGN	29
Figure 8 : "Le carrefour désiradien" selon Thibaut. Foch - Concours photo sur le thème de la biodiversité désiradienne	30
Figure 9 : Grande Ravine, La Désirade - Source : C. Pavis.....	33
Figure 10 : La Désirade - Source : L. Legendre	34
Photo 1 : Plateau calcaire et partie sud de la réserve géologique - Source : Titè	4
Photo 2 : Couches de radiolarites, tuffs volcaniques, basaltes en coussins traversées par un dyke - Source : Titè	5
Photo 3 : Gaïac en fruit - Source : P.Cahagnier.....	5
Photo 4 : Iguana delicatissima – Source : S. Le Loc'h	6
Photo 5 : Mabuya desiradei - Source : S.Le Loc'h.....	6
Photo 6 : Bornage - Source : M. Diard	7
Photo 7 : Siège de l'association Titè, capitainerie de la Désirade - Source : M. Diard	8
Photo 8 : L'équipe de la réserve - Source : Titè	10
Photo 9 : Réunion du personnel - Source : Titè.....	10
Photo 10 : Bénévoles Titè en action - Source : J. Athanase.....	10
Photo 11: local de l'association - Source : E. Delcroix	11
Photo 12 : Voiture de la réserve - Source E.Delcroix.....	11
Photo 13 : Maison des gardes - Source : E.Delcroix	12
Photo 14 : Melocactus intortus - Source : A. Le Moal	14
Photo 15: Baleine a bosses à proximité de la Désirade - Source : L. Bouvert	15
Photo 16 : Oiseaux observés à la Désirade - Source : A. Chabrolle, A. Lesveque	15
Photo 17 : Suivis avec les écovolontaires - Source : Titè.....	15
Photo 18 : Chelonia mydas - Source : A. Levesque	17
Photo 19 : Le socle de la plaque Caraïbe affleurant à la Désirade - Source : L. Legendre.....	17
Photo 20 : système anti-goutte et aération de la pépinière – Source : S. Le Loc'h.....	18
Photo 21 : opération de rempotage - source : S. Le Loc'h.....	18
Photo 22 : Comparaison de deux individus représentatifs de leur lot respectif – Source : S. Le Loc'h ..	19
Photo 23: évolution du plant n° 10 en 4 mois – Source : S. Le Loc'h.....	19
Photo 24 : tâches sur un Gaïac - Source : S. Le Loc'h	19
Photo 25: enclos Sud aout 2015 à gauche et décembre 2015 à droite – Source : S. Le Loc'h.....	20
Photo 26 : Les jeunes du RSMA en action - Source Titè	21
Photo 27 : signalétique en place à la Désirade - Source : Titè.....	22
Photo 28 : tournée de surveillance - Source : F. Boulland.....	22
Photo 29: Avant les travaux - Source : R. Dumont	24
Photo 30: dernières finitions sur le chantier – source : RN.....	25
Photo 31 : www.reserve petiteterre.org	26
Photo 32: image extraite du film "SOS Gaïac"	26
Photo 33 : Accueil du public sur la Réserve- Source : P. Cahagnier	27
Photo 34 : Les enfants sur le terrain - Source : E. Delcroix.....	27

Présentation de la réserve ■■■

1. Présentation

Le site géologique exceptionnel de la pointe Est de l'île de la Désirade a été classé réserve naturelle nationale à intérêt géologique par décret ministériel du 19 juillet 2011. Ce classement est une première de ce type pour l'Outre-mer français.

Les secteurs inclus dans la réserve sont parmi les paysages les plus célèbres de la Guadeloupe, à savoir les Pointes Doublé et du Grand Abaque. Ce paysage étonnant, sculpté par l'érosion marine, abrite un site géologique emblématique à l'échelle de l'arc des Petites Antilles.

2. Description



L'île de la Désirade, dans l'archipel guadeloupéen se situe à l'est de la Grande Terre. D'une superficie de 22 km², cette île de pêcheurs et d'agriculteurs présente, à son extrémité Est, un large éventail de roches et de phénomènes géologiques, lointains échos matériels de l'origine de la plaque tectonique caraïbe ou traces récentes des oscillations du niveau marin et du phénomène de surrection de l'île.

3. Atout du développement écotouristique de l'île

A l'échelle de la Désirade, cette réserve naturelle à caractère géologique est un véritable atout de développement socio-économique et s'inscrit dans la continuité du développement écotouristique soutenu par la municipalité. On peut citer quelques actions qui sont en cours ou en projet :

- Développement des aménagements écotouristiques
- Espace Géodésir
- Observatoire ornithologique et mammifères marins
- Création d'emplois de gardes animateurs et de guides touristiques
- Développement du « pescatourisme »
- Développement de l'artisanat et commercialisation de produits locaux

4. Géo diversité et biodiversité remarquables

Patrimoine Géologique

La Désirade est reconnue comme étant l'un des sites géologique les plus remarquables de Guadeloupe. Toutes les études successives ont démontrés l'ancienneté du complexe volcanique de base de la Désirade, le plus ancien connu à ce jour pour les Petites Antilles.

L'île se caractérise par quatre unités :

- Le massif acide du centre : le long des grandes falaises de la côte Nord affleurent les diorites et trondhjémites. Ces roches ont permis les premières datations du substratum par radiochronologie, à 145-150 millions d'années.
- Les coulées basaltes en coussins (pillows lavas), mis en place sous l'eau : On les retrouve à l'Est, de part et d'autre de la Pointe Doublé. Entre les coulées de lave s'intercalent des bancs de radiolarite, roche sédimentaire siliceuse. Cette dernière est formée par accumulation de coques de radiolaires et présente une stratification très fine. La description des taxons de radiolaires par les paléontologistes spécialistes des microfossiles a permis de déterminer les conditions de formation de cette roche. Les faunes de radiolaires de la Désirade offrent les caractéristiques d'abondance et la diversité propre aux zones paléolittorales du nord Téthys et du domaine boréal. L'origine probable de l'île est donc à situer dans l'actuel Pacifique, à une profondeur de 2000m, il y a 150 millions d'années.
- Le socle est parcouru par de nombreux dyke. Cette série andésitique supérieure marque le point final de l'activité magmatique dans ce secteur. Elle a été datée à 37,6 millions d'années.
- La couverture calcaire et les récents récifs soulevés témoignent quant à eux de l'histoire récente de l'île, depuis son émergence il y a 5 millions d'années.

Ce site exceptionnel de la pointe Est de la Désirade possède les rares témoins d'un probable arc volcanique datant du Jurassique terminal et des prémices de la formation de la plaque Caraïbe, cas unique dans l'archipel des Petites Antilles. Cette île constitue donc la clé de compréhension de la géodynamique de la plaque Caraïbe.

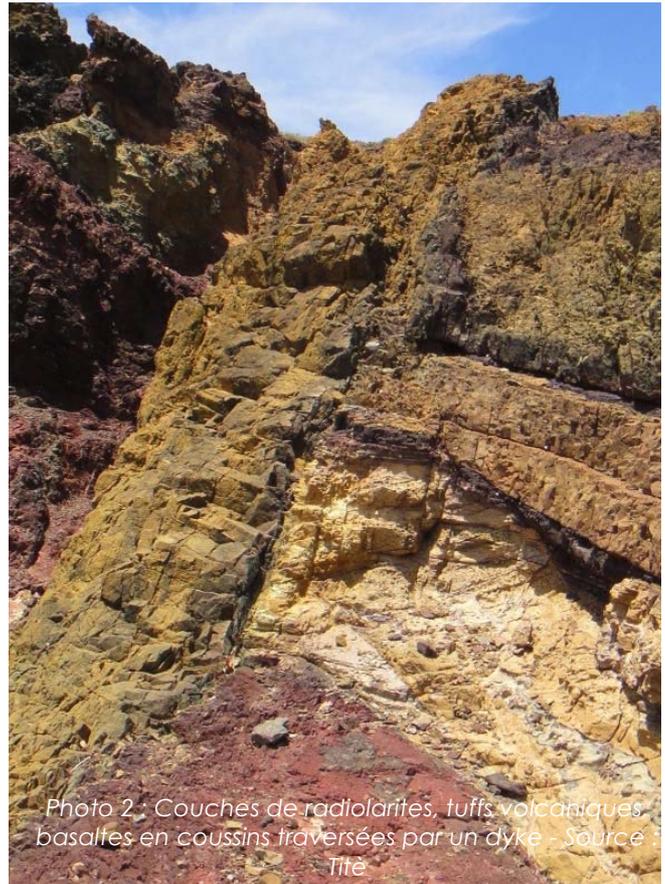


Photo 2 : Couches de radiolarites, tufs volcaniques, basaltes en coussins traversés par un dyke - Source TTE

Patrimoine faunistique et floristique

Outre le patrimoine géologique, sont également préservés les milieux xérophiles abritant plusieurs espèces animales et végétales protégées ou d'intérêt patrimonial fort.

Le Gaïac, *Gaiacum officinale*, est l'une des espèces inventoriées à proximité de la réserve. Ce petit arbre au bois dur et résineux, endémique des Petites Antilles est protégé.

Le Cactus « Tèt a langlè », *Melocactus intortus*, est une espèce de cactée également présente. Elle se développe principalement sur les pentes rocheuses et les falaises.



Photo 3 : Gaïac en fruit - Source : P. Cahagnier

Plusieurs espèces d'oiseaux marins comme le Phaethon à bec jaune *Phaethon aethereus*, Noddi brun, *Anous stolidus*, et Sterne fuligineuse *Sterna fuscata* trouvent le long de la côte nord des sites favorables pour la nidification. Les pelouses rases de la réserve accueillent également des limicoles en migration.



Anolis desiradei, ou le

L'animal le plus emblématique présent à la Désirade est sans aucun doute l'iguane endémique des Petites Antilles, *Iguana delicatissima*. Cette espèce est classée en danger d'extinction. Ce reptile est régulièrement observé près des falaises basses orientales de la réserve.

Une autre espèce endémique du territoire désiradien, le Scinque de la Désirade, *Mabuya desiradei*, l'anolis, Gymnophthalme, *Gymnophthalmus*

underwoodi, sont également des lézards emblématiques du territoire de Désirade.



Photo 5 : Mabuya desiradei - Source : S.Le Loc'h

5. Règlementation et délimitation

DECRET MINISTERIEL N° 2011-853 DU 19 JUILLET 2011

- Interdiction d'abandonner, de déposer ou de jeter des débris de quelque nature que ce soit
- Interdiction de collecter et d'emporter des minéraux, roches fossiles
- Les activités d'exploitation de carrière ou minière, de prélèvement de sable sont interdites
- Pas d'introduction d'animaux ni de végétaux ;
- Pas d'activités pastorales et agricoles
- Pas de chasse
- Interdiction de camper
- Interdiction de pratiquer toutes activités industrielles et commerciales ;
- Interdiction de troubler la tranquillité des lieux en utilisant tout instrument sonore
- La circulation des véhicules à moteur est interdite



Règlementation

Afin de préserver le site, la réserve naturelle est soumise à une règlementation.¹

¹ Cf annexe 2

Délimitation et propriétaire foncier

Cette réserve naturelle à une superficie de 62 ha. Son périmètre correspond à celui de la parcelle cadastrale AM22, propriété de l'Etat remise en gestion à l'ONF (forêt domaniale du littoral) et figurent en zone naturelle (Ndf) du PLU de la Désirade.

La délimitation de ce territoire a été réalisée en 2000. En 2012, le personnel de la réserve a mis en place une signalétique afin de bien rendre le périmètre parfaitement visible.



Photo 6 : Bornage - Source : M. Diard



Management et gestion administrative ■■■

1. Management et cogestion par l'association Titè et l'ONF

L'Association Titè



A la demande de la municipalité de la Désirade et afin d'impliquer d'avantage la population locale dans la gestion des espaces naturels de la Désirade, l'association Titè s'est créée le 22 mars 2002. Elle a pour objet « la gestion des réserves naturelles des îlets de Petite Terre et de Désirade et de tous les espaces naturels bénéficiant d'une protection au titre du Code de l'Environnement sur le territoire communal de la Désirade ». Cette association désiradienne est aujourd'hui l'employeur des cinq gardes-animateurs et d'un chargé de mission. L'association assure la gestion des

espaces naturels dont elle a la charge grâce :

- Aux subventions de l'Etat (MEDDTL)
- A la taxe prélevée par les transporteurs de passagers dite « taxe Barnier »
- A des subventions versées par des fondations ou opérations de mécénat
- Aux cotisations de ses membres

L'Office National des Forêts



Dans notre archipel, l'Office National des Forêts est reconnu, depuis très longtemps, pour son rôle dans la protection, la gestion et la valorisation des forêts et des espaces naturels. Plus de 38 000 ha de milieux naturels lui sont confiés.

Dès l'instruction du projet de la réserve naturelle, l'établissement a débuté une réflexion sur l'organisation de la future gestion en concertation avec la municipalité de Désirade et les différents utilisateurs du site : pêcheurs, croisiéristes, plaisanciers. L'ONF assure depuis 1998 la gestion et le fonctionnement de la réserve naturelle de Petite Terre. Il est également gestionnaire depuis de nombreuses années (1980) de l'ensemble de la Forêt Domaniale du Littoral de la commune soit 245 ha (1799 ha sur la Désirade et 66 ha sur Petite Terre). Aujourd'hui, l'ONF représenté par le conservateur et une chargée de missions, assurent la gestion et le fonctionnement des espaces naturels de la Désirade en cogestion avec l'association Titè.

Avantages de la co-gestion

La cogestion instaurée depuis 2002 entre l'ONF et l'association Titè donne entière satisfaction. L'association Titè dont le siège est implanté à la capitainerie de la Désirade permet l'implication de la population locale dans la gestion des espaces naturels. L'ONF apporte à l'association Titè une connaissance environnementale de terrain ainsi qu'un soutien technique et logistique. Les deux gestionnaires travaillent en étroite collaboration depuis plus de dix ans et ont engrangé une expérience appréciable dans le domaine.

Photo 7 : Siège de l'association Titè, capitainerie de la Désirade -
Source : M. Diard



2. Administration de l'association Titè

Conseil d'administration

Le bureau est constitué du président, d'un vice-président, du secrétaire et du trésorier

- Président : M. R.Lebrave
- 1ère Vice-Présidente: Mme Dulorme Marie Louise
- 2ème Vice-Présidente : Mme Dinane Cy,thia
- Secrétaire : Mme Pluton Valérie
- Trésorier : M. Rutil Cédric

Le conseil d'administration est constitué de 15 membres se composant en 6 catégories représentatives du tissu socio-économique de la Désirade :

- Des membres de droit
- Des membres issus de la société civile
- Des membres associatifs
- Des personnes qualifiées
- Des membres d'honneur
- Des adhérents

Figure 1 : Fos a nati-la - Source : Waiprod



Assemblée générale

L'assemblée générale 2014 s'est tenue le 13 février 2016 à la Désirade. Elle a permis d'approuver les rapports moraux du Président et le bilan financier 2014. A cette occasion deux décisions importantes ont été prises, la création d'une commission de travail pour faire évoluer les statuts de l'association et rédiger un règlement intérieur.

3. Moyens humains, adhésion et éco-volontariat

Le personnel de la réserve et les moyens humains ponctuels

La gestion de la réserve et les différentes missions sur le terrain ont pu être assurées avec les moyens humains de la réserve et particulièrement grâce à :

➤ Une équipe permanente

✓ Administration et gestion financière

Le bureau de l'association et notamment le Président M. Raoul Lebrave et le chargé de mission M. Eric Delcroix s'impliquent dans la gestion administrative et financière. Plusieurs réunions de travail avec l'ONF et l'ensemble de l'équipe ont eu lieu tout au long de l'année 2015.

✓ Gestion scientifique et technique

Le conservateur, René Dumont, (ONF), la chargée de mission ONF, Sophie Le Loc'h, et le chargé de mission de l'association Titè Eric Delcroix assurent le fonctionnement courant et coordonnent l'ensemble des projets. Ils représentent la réserve auprès des instances locales et nationales.

✓ Pôle technique et règlementaire

Les gardes de la réserve, employés par l'association Titè sont sur le terrain en permanence. Ils assurent un rôle essentiel pour la protection de la nature et le fonctionnement de la réserve.

L'équipe est composée d'un garde-chef : **Alain Saint Auret**, et de quatre gardes animateurs : **Lydie Largitte**, **Julien Athanase**, **Joël Berchel** et **Jean-Claude Lalanne**.



Photo 8 : L'équipe de la réserve - Source : Titè

Outre la surveillance du territoire et l'information sur la réglementation en vigueur, ils travaillent en collaboration avec les scientifiques sur les inventaires de la faune et de la flore. De plus, ils surveillent les espèces menacées et réalisent les comptages (tortues marines, cétacés...). Assermentés et dotés de pouvoirs de police, ils ont également une mission de sensibilisation des visiteurs et de répression vis à vis des contrevenants. Leurs connaissances approfondies du terrain en font de précieux informateurs pour le suivi de l'évaluation des milieux naturels.

✓ Fonctionnement

L'équipe se retrouve régulièrement pour des réunions de service. Ces réunions permettent de faire un point sur l'avancé des divers projets. Le compte rendu issu de celles-ci constitue la feuille de route pour les semaines à venir.

Photo 9 : Réunion du personnel - Source : Titè



➤ Des moyens humains plus ponctuels

Du personnel des services en charge de l'environnement, ONF, DEAL, des associations (Kap Natirel, OMMAG, AEVA, Le GAIAC), des scientifiques ont participé au renforcement de l'équipe des gardes sur le terrain.

Adhésion et éco volontariat

Depuis 2008, l'association a modifié ses statuts afin de permettre l'inscription de nouveaux adhérents et la mise en place d'un système d'éco volontariat. En 2015, l'association comptait 131 adhérents.

Un certain nombre d'adhérents accompagnent les gardes lors des actions de nettoyage et d'entretien sur la réserve. 75 % des éco volontaires viennent de l'ensemble de l'archipel guadeloupéen dont une majorité de Saint François. Cette aide précieuse renforce l'équipe des gardes et permet d'accroître de



Photo 10 : Bénévoles Titè en action - Source : Athanase

façon significative les efforts sur le terrain.

Ce système d'éco volontariat est un bon moyen de communication et de sensibilisation à l'environnement, à la gestion de la réserve, au patrimoine désiradien ainsi qu'à la biodiversité et la géo diversité de notre archipel.

4. Fonctionnement général et moyens logistiques

Fonctionnement général de la réserve naturelle

➤ Fonctionnement technique et règlementaire

Le personnel de l'association Titè assure une présence régulière sur le site. L'activité au sein de la réserve s'organise selon un planning commun avec celui de la réserve de Petite Terre.

➤ Gestion administrative, étude et ingénierie

L'année 2015 a permis d'acquérir de nouveaux équipements et matériels ainsi que de poursuivre l'organisation administrative de l'association :

- Suivi des dossiers de subvention
- Réalisation de conventions d'études
- Partenariat sur des études relatives aux espèces protégées sur le territoire de la Désirade
- Stratégie territoriale de surveillance

Moyens logistiques

➤ Local de l'association

Le bureau de l'association a été établi à la Capitainerie de la Désirade, dans un local mis à disposition par la municipalité. Cet espace permet au personnel d'assurer les tâches administratives et de recevoir le public.



Photo 11: local de l'association - Source : E. Delcroix



Photo 12 : Voiture de la réserve - Source E.Delcroix

➤ Achat d'un véhicule

Sur le territoire désiradien, l'association a pour objet la gestion de la RN géologique mais aussi de tous les espaces naturels bénéficiant d'une protection au titre du Code de l'Environnement. L'équipe de la réserve a à sa disposition un véhicule 5 places de

type Kango afin de faciliter les missions, le transport des personnels ou des équipements.



➤ Mise à disposition d'un hébergement

Afin d'optimiser les missions sur place : accueil des personnels non désiradien, du personnel résidant en Guadeloupe lors des missions sur Désirade, des stagiaires, des équipes de scientifiques ou autres partenaires, l'association a signé en décembre 2013, un bail pour la location d'une maison.

*Photo 13 : Maison des gardes - Source :
E.Delcroix*

Activités et opérations réalisées sur la réserve naturelle en 2015 ■ ■ ■

Le comité consultatif qui s'est tenu le 3 avril 2014 a acté le fait que les actions visant les espèces protégées ou ayant une forte valeur patrimoniale puissent bénéficier à l'ensemble du territoire désiradien.

La plupart des actions décrites ci-dessous ont été mise en œuvre en ce sens. Elles se déclinent selon les thématiques suivantes :

- Connaissance et suivi continu du patrimoine géologique et naturel
- Protection de ce patrimoine
- Surveillance du territoire et police de l'environnement
- Prestation de conseil, études et ingénierie
- Création d'infrastructures d'accueil et de découverte de la réserve
- Communication et éducation à l'environnement
- Renforcement de la coopération régionale et internationale
- Rédaction du plan de gestion 2016-2020



Figure 2 : Croquis de la Désirade depuis Petite Terre - Source : C. Pavis

1. Connaissance et suivi continu du patrimoine géologique et naturel

Suivi de la population d'Iguane des Petites Antilles

Dans le cadre de plan national Iguane des Petites Antilles l'association Le Gaiac est intervenue à Désirade du 8 au 13 juin afin de procéder à une opération de Capture Marquage et Recapture à la Pointe des Colibris. Baptiste Angin du bureau d'étude Ardops environnement à quand à lui réalisé un suivi par télémétrie des juvéniles sur la zone de ponte de Baie Mahault entre septembre et novembre.



Figure 3 : Iguana delicatissima - Source : Titè

Les cactées à Désirade

La réserve naturelle de Désirade et les terrains avoisinants sont des milieux secs propices à plusieurs espèces de cactacées: Rakét, cierges et « Tèt a langlè » *Melocactus intortus* qui est une espèce protégée.

Plusieurs actions sont en cours

- Contact avec des éleveurs exploitant des terrains où l'on trouve une population significative de « Tèt a langlè » afin de leur faire prendre conscience des enjeux de préservation de cette espèce. Un projet de convention a été rédigé à cet effet.
- Contact avec l'association Les cactophiles des Antilles qui développement depuis 3 ans un jardin de cactées
- En 2015 la mise en place de protections individuelles s'est poursuivie afin d'éviter la dégradation d'individus par les cabris en divagation. Au total 30 *Melocactus* sont protégés et feront l'objet d'un suivi régulier de leur croissance et état sanitaire.



Photo 14 : *Melocactus intortus* - Source : A. Le Moal

De nombreux *Melocactus* ont disparu depuis 2 ans. Les causes de cette diminution d'effectif sont diverses. Les cabris ne sont pas a priori les seuls à s'attaquer à ces cactées : en effet des chenilles de *Cactoblastis Cactorum* ont été repérées sur le terrain. Ces chenilles sont responsables de la disparition de ces cactées aux Saintes. Cependant nous ne sommes pas encore en mesure de savoir si la chenille est responsable de la mort des cactées. Il se pourrait qu'un champignon tellurique cause également des dégâts. Il est donc nécessaire de quantifier les impacts de chacune des menaces sur la population de *Melocactus* et de mettre en place un suivi sanitaire. Des actions de sauvegarde voire de renforcement de la population pourront ensuite être mises en place.

Suivi des populations de mammifères marins à proximité de la réserve

La Désirade est un site privilégié d'observation de plusieurs espèces de cétacés. En partenariat avec le sanctuaire AGOA. Le personnel de la réserve et les éco-volontaires de l'association collectent lors de leurs tournées de surveillance, toutes les observations de mammifères marins.

L'ensemble des données recueillies sont transmises aux différents partenaires et servent à préciser l'abondance et la distribution des différentes espèces fréquentant les eaux guadeloupéennes.



Photo 15: Baleine à bosses à proximité de la Désirade - Source : L. Bouvert

Etude de l'avifaune



Plusieurs espèces d'oiseaux marins trouvent le long de la côte nord de la réserve des sites favorables à la nidification : Phaéton à bec jaune *Phaethon lepturus*, Sterne bridée *Sterna anaethetus*, Noddi brun *Anous stolidus*. Les pelouses rases de la réserve accueillent également les limicoles en migration comme le Pluvier bronzé *Pluvialis dominica*, le Gravelot semi-palmé *Charadrius semipalmatus*, le pluvier argenté *Pluvialis squatarola*, et très rarement le Bécasseau roussâtre *Tryngites subruficollis*.

Une convention d'étude avec le bureau d'étude **Levesque Birding Entreprise** a été signée en 2014, pour une durée de deux ans afin de suivre la nidification de trois espèces d'oiseaux.

Le suivi de la reproduction des Petites Sternes, Huîtriers d'Amérique et des Phaétons à bec rouge sur les réserves de Petite Terre et de Désirade a été réalisé en 2014 et en 2015.

Il s'agit de la mise en œuvre d'un protocole d'étude visant l'amélioration des connaissances sur la fréquentation et la reproduction de ces trois espèces patrimoniales. Il s'agit pendant 5 mois (avril à août) de réaliser un suivi complémentaire au suivi mensuel spécifique pour suivre la reproduction de ces espèces. Le personnel de la RN est impliqué dans ce suivi : repérage des oiseaux et appui logistique en mer et sur terre. Le suivi des phaétons est l'occasion de réaliser en parallèle un suivi de l'ensemble des oiseaux marins en nidification 5 à 7 sortie en mer sont organisées pour le suivi des falaises.



Photo 17 : Suivis avec les écovolontaires - Source : Titè

La



Photo 16 : Oiseaux observés à la Désirade - Source : A. Chabrolle, A. Lesveque

convention d'études signée avec l'association **Amazona** pour une durée de trois ans s'est poursuivie pour la troisième année.

Cette convention a pour objet la mise en œuvre d'un protocole d'étude visant l'amélioration des connaissances sur l'avifaune des espaces naturels de la Désirade.

Le suivi est fait une fois par mois (autour du 15) sur les sites suivants :

- Pointe des colibris
- La saline des Galets
- La saline du Bourg
- La réserve naturelle de Baie-Mahault à pointe du Grand Abaque

3 suivis en mer ont été fait en plus des suivis mensuels afin de suivre notamment la reproduction des oiseaux marins : les deux espèces de phaéton, les sternes bridées, les sternes fuligineuses et les noddis bruns.

D'avril à août, un suivi supplémentaire est effectué pour le suivi plus de la reproduction des Petites Sternes et l'huîtrier.

Ce suivi permet d'améliorer les connaissances de l'avifaune sur La Désirade, et permet de suivre des espèces reproductrices, mais également des espèces migratrices et en hivernage. Les données chiffrées et le rapport sera disponible pour juillet 2016.

L'association Ti Tè est partenaire dans le cadre du **suivi STOC EPS** (suivi temporel des oiseaux communs par point d'écoute). Ce suivi à l'échelle de la Guadeloupe est coordonné par l'association AMAZONA. Sur la Désirade, Eric DELCROIX réalise deux circuits de 10 points avec un passage en avril et un en juin et Anthony LEVESQUE réalise également deux circuits. Les circuits sont localisés sur la pointe Est, le plateau et la pointe Ouest de la Désirade.

Dans le cadre de deux circuits 560 oiseaux ont été dénombrés pour 24 espèces

Espèces	Effectif	Espèces	Effectif
Elénie siffleuse	87	Héron vert	5
Paruline jaune	74	Colibri huppé	5
Sporophile Cici	74	Colibri sp.	4
Tourterelle à queue carré	61	Frégate	3
Sucrier	49	Mouette atricille	3
Colombe à queue noire	44	Quiscale	3
Tyran gris	39	Moqueur grivotte	2
Sporophile rougegorge	30	Pigeon à cou rouge	1
Viréo à moustache	27	Colibri Falle-Vert	1
Moqueur des savanes	18	Crécerelle d'Amérique	1
Moqueur corossol	14	Petite Sterne	1
Tourterelle à ailes blanches	13	Tourterelle turque	1

Figure 4 : Suivis STOC 2015 - Source : E. Delcroix

En octobre 2015, Eric Delcroix et Sophie Le Loc'h ont participé au camp de **baguage ornithologique** sur la Désirade. Ce camp de baguage est organisé par l'association AMAZONA à l'Ouest de la Désirade. Ce suivi s'est déroulé du 26 au 30 octobre. 216 oiseaux ont été bagués, dont 121 Sporophiles cici et 42 contrôlés pour 14 espèces dont seulement 2 espèces migratrices, 8 Parulines rayées et 2 Coulicous à bec jaune.

Au total sur la thématique ornithologique pour l'année 2015 ce sont 304 jours de présence sur la Désirade.

Suivi et amélioration des connaissances des tortues marines

Les plages de Désirade sont des sites de ponte fréquentés de mars à novembre par les tortues vertes *Chelonia Mydas* et les tortues imbriquées *Eretmochelys imbricata*. Ces deux espèces sont respectivement classées "en danger critiques d'extinction" par l'IUCN (1996).



Photo 18 : *Chelonia mydas* - Source : A. Levesque

L'activité de ponte des tortues marines est mal connue sur la Désirade par rapport au reste de l'archipel guadeloupéen. En effet, peu de suivis ont été menés jusqu'à maintenant. L'équipe de la réserve souhaite s'impliquer dans les suivis mis en place dans le cadre du plan national de restauration des tortues marines. Cette année, seules des données ponctuelles ont été récoltées.

L'implication d'éco-volontaires désiradien devrait permettre d'améliorer la sensibilisation de la population locale, notamment par la mise d'un programme spécifique d'information.

Suivi requins adultes

En tant que partenaire technique du réseau requin de Guadeloupe (Reguar), l'équipe de la réserve participe au suivi « Global Fin Print ». Ce suivi s'effectue en pleine mer et notamment au large de la Désirade.

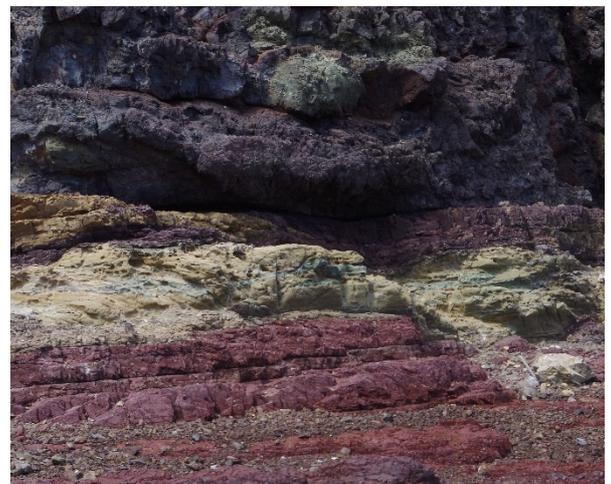


Il s'agit 1^{er} suivi standard à l'échelle mondiale sur l'abondance des requins et des raies et sur leur diversité. Ce projet a pour objectif de créer un recensement des populations de requins et de raies à travers le monde. Les données recueillies sur animaux ainsi que les données récoltées sur les principaux facteurs environnementaux et les pressions anthropiques pourront apporter des éléments de réponses sur la vulnérabilité des espèces, les secteurs à protéger et l'impact de la disparition de ces espèces sur les écosystèmes.

Suivi de l'évolution des connaissances géologiques

La Désirade constitue la clé de compréhension de la géodynamique de la plaque Caraïbe. Une veille scientifique est mise en place pour permettre aux gestionnaires de se tenir au courant de l'évolution des connaissances géologiques relative au contexte régional et plus particulièrement à la Désirade. Les connaissances récentes sur cette thématique sont intégrées au plan de gestion de la réserve.

Photo 19 : Le socle de la plaque Caraïbe affleurant à la Désirade - Source : L. Legendre



2. Protection du patrimoine géologique et naturel

Programme de restauration de la population de Gaïacs

La population de Gaïacs sur la réserve naturelle de Petite Terre est constituée d'individus anciens, souvent en mauvais état sanitaire. Aucune régénération naturelle *in situ* permettant de consolider la population n'est observée, malgré les observations et les expérimentations réalisées depuis une quinzaine d'années. C'est pourquoi le comité consultatif a validé lors de sa réunion d'avril 2014 le principe de la mise en place d'un programme de restauration de cette population. Il consiste à prélever des graines sur les arbres de Petite Terre et de les semer à la Désirade où nous avons construit une pépinière. Les jeunes plants issus de ces graines ont vocation à être replantés en priorité sur la réserve naturelle de Petite Terre. La récolte, le transport et l'utilisation des semences de cette espèce protégée est soumise à autorisation. 1000 graines ont été récoltées, transportées et mises en pot individuel à la Désirade par les gardes suivant un protocole strict afin d'assurer le meilleurs taux de réussite possible.

Actions réalisées dans la pépinière en 2015 :

- Entretien journalier :

Les gardes présents sur Désirade assurent l'entretien journalier de la pépinière au cours de leurs missions : désherbage, arrosage, veille et lutte contre les éventuels prédateurs.

Les quelques prédateurs constatés de manière ponctuelle dans la pépinière sont les suivants :

- Achatine,
- chenille
- Bernard Lhermitte
- Amélioration de l'installation :

Mise en place d'un système d'arrosage automatique par aspersion et système anti goutte
Création d'ouvertures grillagées en hauteur pour permettre une meilleure ventilation



Photo 20 : système anti-goutte et aération de la pépinière – Source : S. Le Loc'h

- Repotage :

Tous les plants ont été repotés dans des pots plus grands pour leur permettre de poursuivre leur croissance. L'opération de repotage



s'est étalée sur plusieurs mois en fonction des besoins de chaque plant. Elle s'est terminée en novembre 2015. Tous les pots dans lesquels les graines n'avaient pas germés ont été sortis de la pépinière et vidés. Pour chaque pot sorti nous avons vérifié qu'il ne contenait pas de graine viable. Sur les 249 pots sortis nous avons récupéré et replanté 2 graines seulement.

- Suivi croissance :



Une fois par trimestre, un suivi de la croissance des plants est réalisé. Il s'agit pour chaque plant de mesurer sa hauteur et son nombre de branches. Ces données permettront de modéliser la croissance des plants par lots, sachant que chaque lot est défini par la date de récolte et l'arbre dont provient la graine. Avant même l'analyse des données, deux phénotypes se distinguent à l'œil nu sur des lots distincts : certains lots comportent des plants qui ont poussé en hauteur sans trop se ramifier, alors que les plants d'autres lots ont peu poussé en hauteur et sont plus ramifiés. Ces différences s'observent sur des lots qui proviennent de pied de Gaïac différents.

Photo 22 : Comparaison de deux individus représentatifs de leur lot respectif – Source : S. Le Loc'h

Fin 2015, la pépinière comporte 392 plants. Le plus grand mesure 21 cm, le plus petit 2 cm. En moyenne sur l'ensemble des lots, les plants mesurent 10 cm. Certains commencent à être bien ramifiés avec un total de 18 branches, tandis que d'autres en sont encore aux premiers stades avec seulement une ou deux branches. En moyenne les plants ont autour de 8 branches.

- Suivi sanitaire



Photo 24 : tâches sur un Gaïac – Source : S. Le Loc'h

La fin de l'année 2015 voit l'apparition de taches jaunes-orangées sur les feuilles de certains gaïacs. Après consultation de plusieurs spécialistes, nous émettons l'hypothèse qu'elles sont dues à un surplus d'arrosage. Nous revoions alors notre méthode d'arrosage, en revenant à l'arrosage individuel au seau en fonction des besoins de chaque plant. Les plants atteints sont identifiés individuellement à l'aide d'une étiquette et d'un numéro. Un suivi photo est mis en place afin de suivre l'évolution plant par plant. 116 plants sont ainsi suivis. Jusqu'à ce jour très peu de plants atteints et suivis sont morts. Certains plants végètent, leurs feuilles sont orangées mais ne sèchent pas. D'autres continuent leur croissance en produisant des feuilles bien verte et en se débarrassant de leurs feuilles jaunes.

Suivi des enclos

Deux enclos de 36 m² sont situés sur la Pointe Mancenillier. Ces deux enclos, soustraites au pâturage des cabris errant, servent de témoins par rapport aux zones adjacentes qui subissent le surpâturage. Un suivi de la régénération de la végétation est effectué

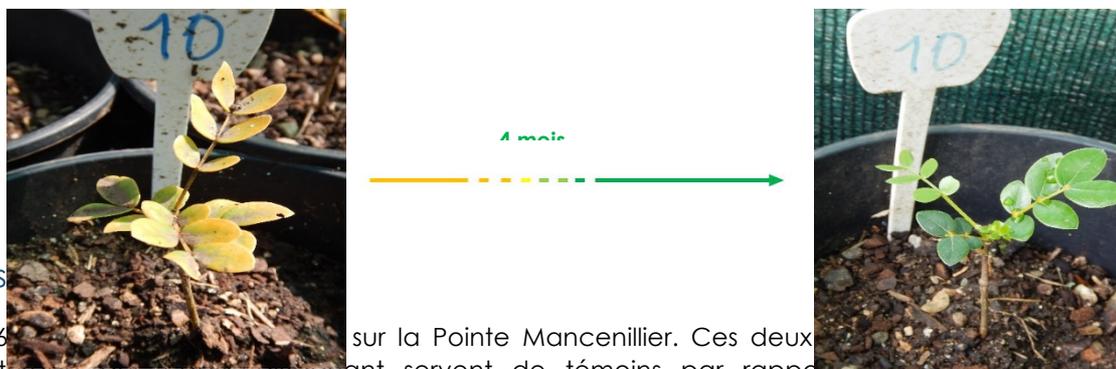


Photo 23: évolution du plant n° 10 en 4 mois – Source : S. Le Loc'h

deux fois par an par l'équipe de la Réserve. Les données recueillies sont d'une part le recouvrement spécifique, c'est-à-dire le recouvrement de chacune des strates présentes et le recouvrement de chacune des espèces au sein des strates, et d'autre part la diversité spécifique : le nombre total d'espèces. Ces informations permettent d'avoir une vision plus précise dans le temps de la vitesse de colonisation des espèces et de leur succession.

Liste des espèces présentes dans les enclos :

- Ti Baume – *Croton flavens*
- Véronique bord de mer - *Evolvulus convolvulus*
- Amaranthe bord de mer – *Blutaparon vermiculare*
- Pourpier - *Portulaca oleracea*
- Cactus Tête à l'anglais - *Melocactus intortus*
- Graminée – *Sporobolus pyramidatus*
- Graminée - *Fimbristylis cymosa subsp. Spathacea*
- Ti teigne – Teigne bord de mer – *Pectis humifusa*
- Chiendent bord de mer – *Sporobolus virginicus*

Evolution au cours de l'année 2015 :



Photo 25: enclos Sud aout 2015 à gauche et décembre 2015 à droite – Source : S. Le Loc'h

Espèces envahissantes

L'équipe de gestion est restée attentive et prête à mettre en œuvre des opérations de capture au sujet des espèces envahissantes suivantes :

- Singe vert

Au moins 2 ou 3 individus ont pu être observés en liberté en dehors de la réserve depuis plusieurs années. Une veille a été mise en place par les gardes afin d'identifier les habitudes des animaux.

- Iguane Commun

Autrefois classé espèce protégée. L'iguane commun *Iguana iguana* ne bénéficie plus de ce statut. Cette espèce présente en Guadeloupe mais pas à Désirade est en compétition avec *Iguana delicatissima*. Une veille régulière dans une des principales zones d'arrivée potentielle, c'est-à-dire au port du bourg, a été mise en place.

Des flyers d'information sont distribués à la population.

Entretien des sentiers de gestion

Le site étant situé en bord de mer, de nombreux déchets, le plus souvent apportés par la mer, s'accumulent sur les plages. Afin d'offrir un site accueillant, le personnel de la réserve fait régulièrement des opérations de nettoyage durant ses missions.

Du 20 au 24 octobre un escadron du RSMA composé de jeunes en insertion et en formation a participé à l'entretien du sentier de gestion situé en limite de la réserve naturelle sur la pointe Nord Est, ainsi qu'au balisage du sentier littoral entre la météo et le phare. Une convention lie le RSMA aux gestionnaires.

Les jeunes encadrés par Alain Saint Auret, Eric Delcroix et Sophie Le Loc'h ont jugé cette expérience enrichissante tant sur le plan des échanges réalisés que sur l'apprentissage des gestes techniques professionnels. C'est la quatrième année consécutive que le RSMA intervient en partenariat avec les gestionnaires pour les réserves de Désirade.



Formations du personnel

➤ [Formation en interne](#)

A l'occasion de la préparation d'une course d'orientation sur le thème de la géologie, Joel Berchel et Julien Athanase ont profité de la présence de Sophie Le Loc'h sur le terrain pour rafraîchir leurs connaissances en géologie. A l'issue de cette journée de terrain, des nouveaux supports pédagogiques ont été créés pour enrichir les animations réalisées par les gardes sur la réserve.

➤ [Formation ATEN](#)

Le personnel de l'association Titè a bénéficié en 2015 de formations ATEN sur différentes thématiques :

- Renforcement compétence de police : Joel Berchel
- SiG : Eric Delcroix
- Manangement et gestion des conflits : Alain Saint Auret

Ces formations permettent à l'équipe de monter en compétence et en autonomie.

➤ [Formation échouage et autopsie des tortues marines](#)

Eric Delcroix et Sophie Le Loc'h ont participé à la soirée de formation en octobre sur la thématique des échouages et de l'autopsie de tortues marines. Cette formation organisée par le coordinateur du Réseau Tortues Marines de Guadeloupe, Antoine Chabrolle, a été assurée bénévolement par Evva Jolt, Docteur vétérinaire référent du centre de soins des tortues marines hébergé à l'aquarium de Guadeloupe, et Jean-Marie Pellicart, Docteur vétérinaire reconnu et engagé dans de multiples structures parmi lesquels divers centres de sauvegarde de la faune et le Réseau Tortues Marines de Méditerranée Française.

La formation a débuté par une partie théorique traitant, d'une part, de la gestion des échouages sur le terrain et, d'autre part, des diverses affections, maladies et syndromes dont peuvent souffrir les tortues marines, qu'ils soient d'origine naturelle ou anthropique. Elle s'est ensuite poursuivie par une partie pratique durant laquelle trois tortues ont été autopsiées par les deux. L'obtention de ces trois cadavres morts dans des filets de pêche a été rendue possible par la collaboration active des pêcheurs professionnels et du Comité des Pêches. Cette approche pratique est essentielle pour bien

comprendre les spécificités morphologiques et anatomiques des tortues marines et ainsi apprécier au mieux les causes de mortalité probables des individus échoués.

Cette rencontre, première du genre en Guadeloupe, a donné lieu à de nombreux échanges entre passionnés et permis d'initier une réflexion sur la mise en place d'un protocole qui valoriserait l'engagement des nombreux bénévoles du RTMG pour le recueil d'informations cliniques lors des échouages.

➤ [Formation SST](#)

La formation SST (Sauveteur Secouriste du Travail) a été proposée à l'ensemble du personnel de l'association Titè. Elle s'est déroulée mi-janvier sur deux jours à Désirade. A l'issue de ces deux journées, chaque membre de l'équipe a reçu son certificat de sauveteur secouriste du travail valable pour une durée de deux ans.

3. Surveillance du territoire et police de l'environnement

Matérialisation des limites

Les limites de la RN géologique ont été clairement matérialisées par le personnel de la réserve et des panneaux de signalisation et d'accueil ont été installés en 2013. La signalisation des limites est régulièrement entretenue et remplacée si besoin par l'équipe de terrain.



Photo 27 : signalétique en place à la Désirade - Source : Titè



Un litige concernant la délimitation d'une partie de la

parcelle AM 22² à la hauteur de des vestiges de l'ancienne cotonnerie s'est révélé dès le démarrage des travaux de réhabilitation du site.

Bien que cette parcelle fasse partie de la forêt domaniale du littoral depuis la remise en gestion à l'ONF en date du 28 avril 1980 et qu'elle ait fait l'objet d'une délimitation avec bornage par un géomètre expert en 2000, les héritiers de M Emmanuel Pioche revendiqueraient la propriété des terrains entourant les vestiges de l'ancienne cotonnerie dans la zone des 50 pas géométriques.

C'est un site majeur pour permettre au public d'accéder dès l'entrée dans la réserve au parcours de découverte de la géologie en cours de réalisation. C'est aussi un site touristique fréquenté par la plupart des opérateurs touristiques qui font visiter La Désirade.

Tournées de surveillance

L'activité de surveillance a été renforcée tout au long de l'année 2015 afin d'assurer la prévention des infractions et l'information du public. Ce qui a permis de constater plusieurs infractions liées au prélèvement de sables sur certaines plages, à la circulation en



Photo 28 : tournée de surveillance
Source : F. Boulland

² Cf annexe 4

espace naturel, ou encore à la divagation d'ovins et de caprins. Le dialogue avec la population de l'île est primordial et cela nécessite cette présence régulière. Le dialogue et l'information a été privilégié pour l'instant.

4. Création d'infrastructures d'accueil et de découverte de la réserve

La présentation des richesses et les enjeux de la réserve

Afin de faire découvrir les richesses de la réserve un parcours de découverte est en cours de réalisation.

Il s'agit :

D'un parcours qui se composera de borne implantée sur le terrain associée à un guide qui permettra au départ de la Capitainerie de Désirade de rendre sur les différents sites et de les découvrir. Ce document d'une trentaine de pages sera rédigé avec plusieurs niveaux de lecture ce qui devrait permettre une utilisation soit

- en solo,
- avec les prestataires touristiques
- avec des guides spécialement formés (personnel de la réserve, employé de l'Office du Tourisme de Désirade ou enseignant)

D'un espace pédagogique qui regroupera des panneaux didactiques expliquant les différentes approches des phénomènes géologiques :

- La tectonique des plaques : comment ça marche ?
- Entre Atlantique et Pacifique ça bouge dans la Caraïbe
- Entre calcaire et volcan. Deux Guadeloupe pour la géologie
- L'île de la Désirade, figure de proue de la Guadeloupe
- Réserve naturelle de la Désirade. C'est quoi ? Pour quoi ?
- Réserve de la Désirade. Des roches, des phénomènes... Une histoire géologique à découvrir !
- Il y a 150 millions d'années. Les plus vieilles roches de la Caraïbe.
- Il y a 120 000 ans. Coraux, huîtres et lambis servis en terrasse.

Mais aussi permettant de connaître les principales espèces protégées ou à forte valeur patrimoniale

- Iguane des Petites Antilles, Scinque de la Désirade, Têt à langlè, Gaiac, petite sterne

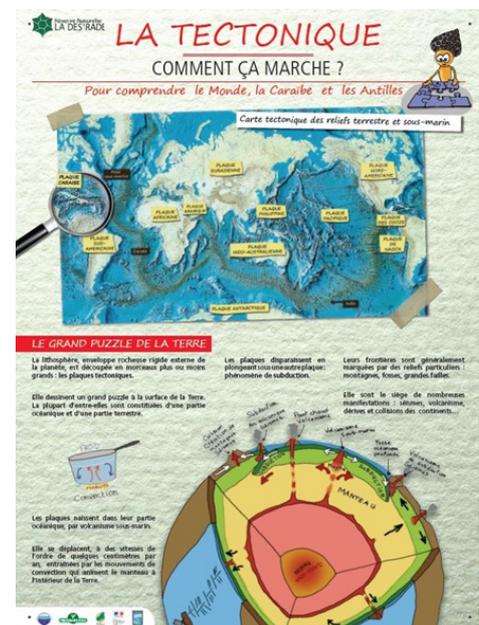


Figure 5 : exemple de maquette de panneau

Aménagement du site de Baie Mahault à l'entrée de la réserve

La réserve naturelle débute à Baie Mahaut, de l'autre côté de la ravine après le cimetière. Sur les terrains en gestion ONF et Association Titè se trouvent plusieurs vestiges de l'ancienne cotonnerie :

- Le four (1)
- La citerne (2)
- Un ancien bâtiment de stockage du coton (3)
- D'un bâtiment d'habitation en ruines(4)



Figure 6 : Carte de situation de la réserve et des bâtiments - Source : S. Le Loc'h

Afin de pouvoir présenter au public les panneaux de découverte de la géologie au sein de la réserve, l'équipe de la réserve au complet s'est réunie la dernière semaine de novembre pour travailler ensemble sur ce chantier. L'objectif est de sécuriser la structure et de permettre l'accrochage des supports didactiques permettant ainsi aux opérateurs touristiques de compléter leur circuit de découverte de l'île, et aux visiteurs et à la population locale de disposer d'information sur la géologie sur le site.

Un grand nettoyage préalable du site a été nécessaire afin de travailler en toute sécurité : coupe de mancenillier, évacuation des nombreux déchets entreposés dans le bâtiment.



Photo 29: Avant les travaux - Source : R. Dumont

Réalisation des travaux

- Démolition des murs dangereux et risquant de tomber
- Tri et nettoyage des pierres afin de les réutiliser
- Préparation du mortier à la chaux
- Reconstruction des murs selon la méthode utilisée à l'époque
- Mise en place d'un escalier extérieur pour faciliter l'accès à la future salle d'exposition

- Matérialisation d'un parking en bord de route pour limiter la circulation sur la réserve. La fin des travaux s'est échelonnée tout au long de 2015, avec le soutien des bénévoles de l'association Titè. Les travaux sont terminés. Les panneaux y seront exposés courant 2016.



Photo 30: dernières finitions sur le chantier – source : RN

5. Communication et éducation à l'environnement

Communication

➤ [Flyer : RNN à caractère géologique](#)

Une plaquette de présentation générale de la réserve géologique a été réalisée, ce document imprimé à 2000 exemplaires a pour but de faire connaître la réserve, ses enjeux et sa réglementation.

➤ [En cours :](#)

8 panneaux destinés à être placés sur la réserve, et un topoguide permettant la découverte en autonomie des principaux sites géologiques de l'île sont en cours de réalisation.

➤ [Site internet :](#)

Un site internet spécifique à la réserve naturelle de Petite Terre a été mis en ligne en juin 2010. Il héberge également aujourd'hui les informations et actualités concernant la réserve naturelle de la Désirade.

➤ [Communication par la presse et la radio](#)

Afin de promouvoir les actions de la réserve naturelle à l'échelle locale et nationale, plusieurs opérations de



Photo 31 : www.reserve-petiteterre.org

communication (presse écrite, radios, etc) ont été réalisées en 2014 :

- Articles dans France Antilles
- Interview Guadeloupe première de Julien Athanase lors d'une animation Géologie avec les primaires de la Désirade.

➤ [SOS Gaïac : exposition permanente à la sylvatèque](#)

Un court métrage a été tourné à Petite Terre et Désirade pour présenter le projet de renforcement de la population de Gaïacs de Petite Terre. Cette vidéo est intégrée à l'exposition permanente sur les forêts de Guadeloupe à la Sylvathèque à Gourbeyre.



Photo 32: image extraite du film "SOS Gaïac"

➤ [Tenue de stand sur des manifestations](#)

La réserve naturelle de la Désirade était représentée lors des différentes manifestations



locales sur le thème de l'environnement qui ont lieu en Guadeloupe :

- Semaine de l'environnement à Destreland
- Fête à Kabrit

Lors de ces opérations, hormis pour la fête de la science qui a consisté à mener diverses animations sur la réserve, un stand de présentation et d'information sur la réserve a été animé par le personnel de la réserve et de l'ONF.

*Photo 33 : Accueil du public sur la Réserve-
Source : P. Cahagnier*

Education à l'environnement

La réserve naturelle a un rôle pédagogique important à jouer pour la sensibilisation à l'environnement des jeunes générations.

➤ [Animation auprès des collégiens](#)

Depuis début 2014, les chargés de missions, en lien avec des professeurs du collège de Gourdeliane et de la Désirade, préparent activement une semaine sur le terrain à la Désirade avec les élèves en classe de 5^{ème}. Un échange est mis en place entre les deux collèges. Le but est de faire découvrir aux enfants les richesses de l'écosystème désiradien, et les sites géologiques emblématiques de l'île. L'équipe de la réserve est en charge de l'animation. Les ateliers planifiés sont les suivant :

- 1 atelier recherche et protection des mélocactus
- 1 course d'orientation sur le thème de la géologie
- 1 atelier de découverte de la géologie
- 1 atelier de découverte ornithologie



Photo 34 : Les enfants sur le terrain - Source : E. Delcroix

➤ [Animation auprès des primaires de Désirade](#)

Les temps d'activités périscolaires ont été créés dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires. Ces temps sont gérés par les communes et les activités s'y déroulant sont en relation avec le contenu des programmes scolaires. C'est dans ce cadre que la mairie de la Désirade a fait appel à l'ONF et l'association Ti Tè, co-gestionnaires des Réserves Naturelles de la Désirade. Ces derniers sont intervenus chaque semaine pendant 2 mois auprès d'une dizaine d'élèves désiradiens.

L'objectif visé durant les séances était de sensibiliser les enfants à la connaissance et la protection de leur patrimoine naturel exceptionnel. L'exploration de sites tels que la Réserve Géologique de Baie-Mahault, la pépinière de Gaïacs, la saline du bourg ou la forêt sèche du Chemin des Lataniers, a permis aux enfants découvrir les multiples richesses de leur île.

➤ [Animation nature ponctuelle](#)

Des animations nature ponctuelles sont également réalisées sur demande. Cette année Alain Saint Auret est intervenu à la journée avec un groupe de scout. Il leur a présenté les milieux naturels de la Désirade et sont partis à la recherche d'agoutis.

6. Renforcement de la coopération régionale et internationale

Participation au Plan d'actions de l'iguane des Petites Antilles

La réserve était représentée par Sophie Le Loc'h au comité de pilotage du plan national d'action Iguane des Petites Antilles qui s'est tenu en Martinique le 26 novembre. Un bilan des actions en cours et des développements futurs dans la réserve a été réalisé.

Participation au réseau de suivi des tortues marines de Guadeloupe



L'association Titè et l'ONF font partie intégrante du réseau tortues marines de Guadeloupe et participent activement au plan de restauration. Du fait de la présence des gardes de la réserve les plages de La Désirade, en réserve et hors réserve, vont faire l'objet d'un renforcement de l'effort de suivi des sites de ponte.

Joel Berchel a participé au tournage du film à destination des marins pêcheurs sur la réanimation des tortues marines. Ce tournage a été réalisé à Désirade en lien avec le Comité des Pêches.

De par son expertise, Eric DELCROIX a participé à différentes réunion de travail : Projet Argos, diagnostic et suivi scientifique des pontes... En avril il a participé au COPIL du PNA Tortues Marines. En juin il s'est rendu à Saint Martin pour travailler avec l'équipe de la réserve à la capture et la pose de balises Argos sur des tortues vertes en alimentation. Il est responsable du suivi de ces données. En septembre il s'est rendu à Paris pour la réunion du groupe Tortue Marines France où il a présenté 19 ans de suivis tortues en Guadeloupe ainsi que le projet Argos.

Compagnonnage

Le principe du compagnonnage consiste à réaliser des échanges entre gestionnaires d'espaces protégés. Cela permet au professionnel de la nature d'exercer leur métier dans un environnement différent, d'enrichir leurs expériences et d'échanger sur leurs méthodes de travail. Julien ATHANASE et Joel BERCHEL ont participé aux suivis sur l'îlet chancel en Martinique du 22 au 28 mars dans le cadre du réseau d'acteurs des Petites-Antilles œuvrant pour la conservation de l'iguane des Petites-Antilles.

Colloque

René Dumont s'est rendu au colloque national des Aires Marines Protégées qui s'est déroulé à Brest du 5 au 9 octobre. Cette rencontre annuelle réunit les gestionnaires d'aires marines protégées qui viennent des différentes façades maritimes de l'outre-mer et de métropole.

7. Rédaction du plan de gestion 2016-2020

Le plan de gestion est en cours de rédaction il sera finalisé mi 2016. Pour sa réalisation, nous suivons le guide méthodologique des plans de gestion des réserves naturelles fourni par Réserves Naturelles de France. Cette méthode s'applique à toutes les réserves naturelles.

La **première partie** du plan de gestion porte sur le diagnostic de la réserve naturelle. On y retrouve :

- Herpétofaune : Anolis de la Désirade *Anolis desiradei*, Scinque de la Désirade *Mabuya desiradei*, Sphérodactyle bizarre de la Désirade *Sphaerodactylus fantasticus hippomanes*
- Cactées : *Oplonia microphylla*, *Pectis humifusa* et *Solanum racemosum*
- Agave *Agave sussiana*

Protection et suivi de l'avifaune

- Ces espèces feront l'objet d'un suivi à l'échelle de l'île (comptage visuel, STOC). La Désirade compte 128 espèces d'oiseaux dont 35 sont nicheuses.
- Les espèces patrimoniales présentes dans la réserve feront l'objet d'un suivi particulier, comme la Petite sterne et l'huitrier pie.
- En période de migration, une attention particulière sera portée sur les limicoles migrateurs stationnant sur la réserve

L'objectif principal découlant de ces enjeux est le maintien de la biodiversité et la préservation des différents écosystèmes présents sur la réserve.

Les objectifs à long terme qui peuvent être définis sont :

- L'amélioration des connaissances sur les espaces et les espèces protégées
- La protection et la conservation des espaces et des espèces, qui passe par la maîtrise des impacts anthropiques
- La communication et l'éducation à l'environnement
- Le renforcement de la coopération régionale, nationale et internationale
- La participer au développement écotouristique de la Désirade



Figure 8 : "Le carrefour désiradien" selon Thibaut. Foch - Concours photo sur le thème de la biodiversité désiradienne

Prévisions et objectifs pour 2016 ■■■

Connaissance et suivi continu du patrimoine naturel

Géologie

- Veille scientifique concernant l'évolution des connaissances
- Formation continue de l'équipe
- Travail en lien avec les chercheurs de l'UAG

Iguane

- Suivi des populations d'iguanes des Petites Antilles dans le cadre du plan d'action national
- Renforcer les actions de communication vers la population désiradienne diffusion des flyers existants en ciblant en priorité les opérateurs intervenant sur le port.
- Renforcer la prévention de l'arrivée d'Iguane commun par la mise en place d'une véritable campagne de surveillance au niveau du débarcadère

Tortues marines

- Mise en œuvre du protocole de suivi des tortues marines en partenariat avec avec Kap Natirel
- Continuer les actions de sensibilisation de la population à la nécessité de protéger les tortues marines
- Renforcement des opérations de police de nuit en partenariat avec la gendarmerie et l'ONCFS. Une action de partenariat est à l'étude.

Flore

- Rédiger une convention avec l'association des "Cactophiles de la Guadeloupe"
- Rédiger une convention avec un éleveur exploitant un terrain ayant une forte présence de Têt a langlè
- Surveillance et suivis des enclos de régénération
- Surveillance et suivis sanitaire des Melocactus identifiés
- Entretien et suivis de la pépinière
- Préparation de la replantation des Gaïac à Petite Terre
-

Avifaune

- Nouvelle convention ornithologique pour 2016 , 2017 et 2018 pour le suivi de la reproduction des petites sternes et limicoles, le suivi des salines, le suivi de la réserve naturelle, le suivi de la reproduction des oiseaux marins sur les zones de falaises et le STOC
- Poursuite et consolidation du suivi STOC en partenariat avec AMAZONA. 4 circuits de 10 points dont la moitié réalisée par le personnel de la réserve.
- Renforcer la formation du personnel de la réserve dans la reconnaissance des oiseaux afin de parvenir à une autonomie dans le suivi de l'avifaune

Surveillance du territoire et police de l'environnement

Sur la base d'une stratégie territoriale de surveillance formalisée, le gestionnaire met en œuvre la surveillance et veille au respect de la police qui s'applique sur la réserve, grâce aux agents commissionnés des réserves naturelles.

- Assurer une veille régulière afin de détecter l'arrivée éventuelle d'Iguane commun sur le port de Désirade.

- Sensibiliser la population travaillant sur le port et sur la barge de transport à la problématique de l'arrivée de l'Iguane commun
- Multiplier la surveillance de nuit afin de lutter contre le braconnage des tortues marines sur les sites de ponte en partenariat avec l'ONCFS et la Gendarmerie
- Impliquer la population désiradienne dans le suivi des tortues marines en faisant des équipes mixtes avec le personnel de la réserve.
- Renforcer l'information auprès de la population afin de lutter contre le braconnage des tortues marines sur les sites de ponte.

Prestation de conseil, étude et ingénierie

Ce domaine d'activités regroupe tout travail intellectuel du gestionnaire réalisé dans le cadre de la gestion de la réserve et qui fait l'objet d'une production écrite (élaboration des documents de gestion et d'évaluation, stratégie territoriale de surveillance, réalisation de conventions d'usage, de chartes, etc.)

La rédaction du plan de gestion sera finalisé mi 2016.

Création et maintenance d'infrastructure d'accueil

L'aménagement du sentier de découverte a débuté fin 2014. La conception du parcours géologique est finalisée et la réalisation des supports de communication en cours. La suite de la réalisation matérielle de ce parcours s'effectuera courant 2016.

Les opérations d'entretien des sentiers et de nettoyage des plages poursuivront leur cours en 2016.

Communication et éducation à l'environnement

Faire connaître, sensibiliser, diffuser les résultats sont des enjeux inévitables pour renforcer les études et les actions de conservation. Pour cela la communication extérieure de la réserve ainsi que l'éducation à l'environnement sont essentielles.

- Mise à jour régulière des informations sur la réserve à caractère géologique sur le site internet
- Communication média presse
- Concertation et réunions publiques avec les partenaires et acteurs locaux
- Plaquette d'information grand public
- Sensibilisation des scolaires et mise en place d'interventions en classe auprès des collégiens de la Désirade tout au long de l'année
- Participation aux manifestations locales

Coopération régionale

Cet objectif a pour but de faciliter et renforcer la collaboration et le partage de connaissances et d'expériences entre acteurs locaux et internationaux.

- Participation au congrès RNF
- Compagnonnage
- Participation au Plan National d'Action Iguane des Petites Antilles
- Participation au Réseau Tortues Marines de Guadeloupe
- Implication dans le sanctuaire AGOA
- Mise en place d'un partenariat avec l'équipe de recherche en Géologie de l'UAG

Concertation avec les partenaires et acteurs locaux : stratégie participative d'aménagement écotouristique

Il est prévu de signer courant 2016 une convention avec l'office municipal du tourisme de la Désirade dès sa mise en place.

Création d'un poste d'animateur

L'association Titè prévoit de créer un poste d'animateur basé à la Désirade pour développer l'éducation à l'environnement, l'accueil des touristes et le développement des activités socio-économiques liée à la protection de l'environnement.

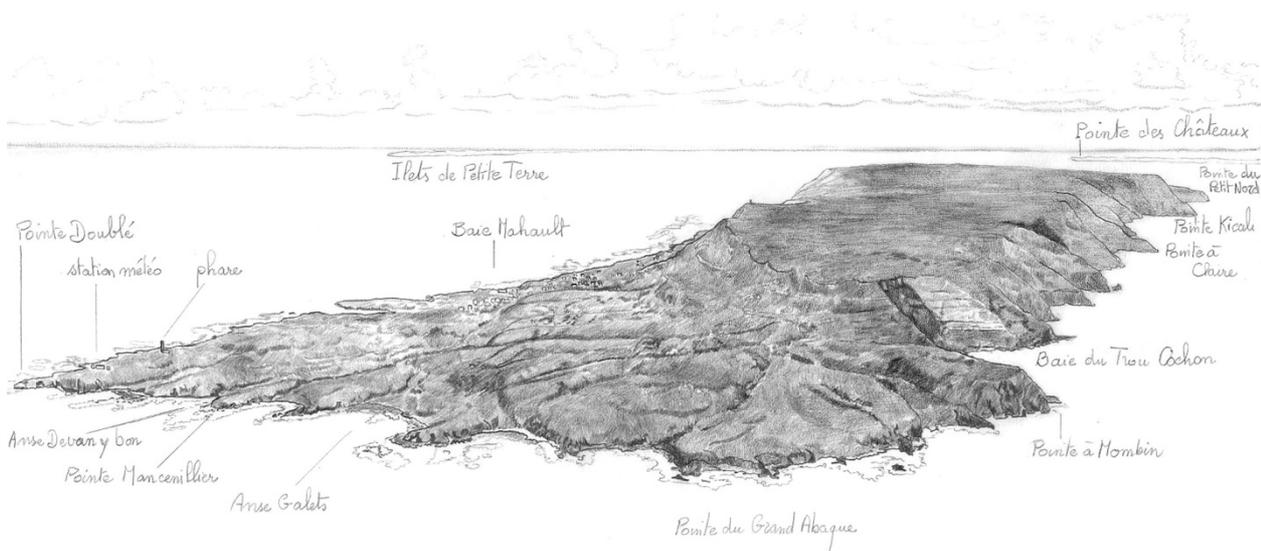


La Désirade Grande ravine 26 mai 2012

Figure 9 : Grande Ravine, La Désirade - Source : C. Pavis

Annexes ■■■

1 - Compte rendu du comité consultatif du 11 mars 2015	P33
2 - Décret ministériel de création de la réserve naturelle nationale de la Désirade	P41
3 - PV de l'assemblée générale ordinaire de l'association Titè de l'exercice 2014	p44
4 - Parcellaire aux abords de la réserve	P47



La Désirade vue du nord-est
Figure 10 : La Désirade - Source : L. Legendre

Lé de la carit



**Compte rendu de la réunion du Comité Consultatif de la Réserve Naturelle de
La Désirade**

Le 11 mars 2015

Le comité consultatif de la réserve naturelle de la Désirade s'est réuni le 11 mars 2015 à 11 heures à la Sous-Préfecture de Pointe à Pitre, sous la présidence de M. Legros, secrétaire général, représentant le Préfet de Guadeloupe.

Liste des personnes présentes :

ANGIN Baptiste	AFSA
BOYER Jean	ONCFS
CABRERA Claudine	Cabinet Cabrera
DAVID-DAZY Brigitte	Sous-préfecture
DELCROIX Eric	Association Titè
DEVREESE Hélène	Mairie de Saint François
DULORMNE Maguy	UAG
DUMONT René	ONF
FILLEAU Jérôme	Représentant des croisiéristes
INGADASSAMY Eloïse	Conseil général
LANDRY David	Mairie Désirade
LE LOC'H Sophie	ONF
LEBLOND Gille	BIOS
LEBRAVE Raoul	Association Titè
LEGENDRE Luc	DEAL
LEGROS François	Secrétaire général
LEMESNAGER Fabrice	Sous-préfecture
LOPEZ Didier	DM
MAZEAS Franck	DEAL
NANHOU Chantal	Région Guadeloupe
NICOLAS Daniel	DEAL
NOEL René	Conseil général
OLIER Nicole	CDL
PEUZIAT Emilie	AEVA
PIOCHE Jean Claude	Mairie la Désirade
RAMSAHAI Benjamin	ONCFS
SAINT AURET Alain	Association Titè
SIN Fabrice	ONF



A 11h 10 F. Legros ouvre la séance et présente l'ordre du jour.

1. Approbation du PV de la réunion du 3 avril 2014

Ce document est approuvé à l'unanimité sans observation.

2. Présentation du rapport d'activités 2014 et point sur l'avancement du plan de gestion

S. Le Loc'h rappelle que la Réserve Naturelle de la Désirade a été créée en juillet 2011, et qu'il s'agit d'une réserve à caractère géologique. En effet, la Désirade est l'unique témoin dans les Petites Antilles des prémices de la formation de la plaque Caraïbe et constitue donc la clé de compréhension de la géodynamique de la région. Les milieux xérophiles abritant plusieurs espèces animales et végétales protégées sont également préservés sur la réserve.

Elle revient sur les actions qui ont marqué 2014.

Début des travaux d'aménagement sur la Réserve :

D'une part, sous convention avec le RSMA, la réouverture du sentier en limite de réserve ainsi que la matérialisation du sentier menant au premier affleurement sous la station météo. D'autre part l'aménagement du site de Baie Mahault, situé à l'entrée de la réserve, qui constitue le point de départ de la visite. L'équipe de la réserve au complet a œuvré à la restauration d'une partie des ruines de l'ancienne cotonnerie : sécurisation de la structure, reconstruction selon la méthode de l'époque, aménagement des accès. Le but est de réaliser une salle d'exposition afin de pouvoir présenter au public la réserve. Cette exposition de supports permettra également aux opérateurs touristiques désiradiens de compléter leur circuit de découverte de l'île.

Réalisation de supports de communication :

Plusieurs supports de communication ont été développés en 2014

- 8 panneaux réalisés avec le soutien de François Michel qui permettent une compréhension globale de la géologie de l'île en expliquant divers processus à différentes échelles (des plaques, de la plaque Caraïbe, de la Guadeloupe, de la Désirade) mais également sur la faune et la flore (Iguane des Petites Antilles, Scinque, Tête à l'Anglais, Gaïac, Petite Sterne). Ces panneaux seront réalisés en 2015.
- Un topoguide avec plusieurs niveaux de lecture permettant plusieurs utilisations : seul, avec un guide spécialisé (garde, personnel de l'Office du Tourisme formé), ou avec les prestataires touristiques de la Désirade. Ce petit livre guidera les visiteurs sur la réserve en suivant un parcours thématique les amenant à comprendre la formation de l'île.
- Le flyer de présentation général de la réserve a été imprimé. Il vise à faire découvrir les grands traits de la Réserve, ses enjeux et la réglementation qui s'y applique.



Animation : 2014 a permis le lancement de diverses animations sur la réserve géologique et en classe, encadrées par les gardes et les chargés de missions.

Les deux principales dates à retenir sont :

- La fête de la science : une journée de découverte de la réserve avec les collégiens de la Désirade a été organisée. Au cours de cette découverte, les jeunes ont appris à s'orienter sur le terrain et ont pu s'initier à la lecture de paysage.
- Un échange a été mis en place entre le collège de la Désirade et celui de Gourdeliane. Dans le cadre de cet échange, l'équipe de la réserve a animé une semaine de terrain. Plusieurs ateliers ont été proposés : iguane, recensement des melocactus, géologie, construction d'enclos de régénérations.

Poursuite des inventaires faune/flore : Ces inventaires ont été réalisés en partenariat avec différentes associations :

- Association le Gaïac : suivi Iguane des Petites Antilles
- Association AEVA : suivi scinque et melocactus

Concernant les suivis ornithologiques, la convention avec la société LBE arrive à mi-parcours, elle se poursuit en 2015.

S. Le Loc'h rappelle que 2014 a permis la consolidation des moyens logistique sur la Désirade (bureau, maison, voiture) ce qui permet à l'équipe d'être fonctionnelle et ce qui facilite le travail avec des prestataires extérieurs notamment en terme de suivis scientifiques.

Elle poursuit avec la présentation du projet de restauration de de la population de Gaïac de Petite Terre. La pépinière a été construite à la Désirade et accueille actuellement plus de 1000 semis en pot. Aujourd'hui environ 150 graines ont germé, les plantules mesurent entre 2 et 10 cm.

Lutte contre les espèces envahissantes :

- Surveillance de l'arrivée de l'iguane commun sur le port. Distribution de flyer
- Recherche de solution concernant la divagation des cabris. La concertation avec les éleveurs débute et doit se poursuivre.
- Singe vert : 2 ou 3 individus ont été observés en liberté hors de la réserve. Il est urgent de prendre des mesures afin de retirer ces animaux du milieu naturel.

Plan de gestion

Actuellement en cours de rédaction. Nous nous appuyons sur le guide méthodologique fourni par RNF. La première partie qui consiste en un diagnostic de la réserve et la définition des enjeux est déjà rédigée. Nous entamons la réflexion sur la deuxième partie : objectifs et plan de travail quinquennal.



Il y a eu des avancées récentes en termes de géologie concernant la Désirade, et nous sommes en attentes d'autres résultats qui devraient être publiés prochainement. Un groupe de travail avec des géologues, et notamment avec l'équipe de chercheurs de l'UAG, a été mis en place. Le but est de faire un point sur l'avancée des connaissances ainsi que d'amorcer la réflexion quant aux objectifs du plan de gestion. Ce groupe de travaux sera amené à se réunir à nouveau courant 2015. Une réflexion à la mise en place d'une convention avec l'UAG concernant les suivis scientifiques géologique est amorcée. Les enjeux définis sont les suivants :

- Mise en valeur des sites à vocation pédagogiques permettant une valorisation du patrimoine géologique
- Protection et suivi des espèces animales et végétales protégées et endémiques
- Protection et suivi de l'avifaune

Prévisions et objectifs pour 2015

- Finalisation du plan de gestion
- Connaissance et suivi du patrimoine naturel :
 - o Géologie
 - o Faune
 - Iguane des Petites Antilles : suivi dans le cadre du PNA et communication
 - Scinque : cartographie des observations
 - Tortues marines : suivi, communication, police
 - Avifaune : dernière année de la convention avec Amazona, 2^{ième} année de convention avec LBE
 - o Flore
 - Rédaction de la convention avec Cactophiles de Guadeloupe
 - Concertation avec les éleveurs de cabris
 - Mise en place et suivi des enclos de régénération
- Surveillance et police de l'environnement
 - o Veille iguane
 - o Police tortue

Il s'agit de renforcer les missions de police et de surveillance mais surtout de communiquer auprès de la population.
- Poursuite de l'aménagement du sentier de découverte
 - o Pose des panneaux
 - o Édition du topoguide
- Communication et éducation à l'environnement
 - o Continuer à étoffer le programme d'intervention
 - o Développement d'un programme d'intervention annualisé avec le collège de la Désirade
 - o Création d'une poste d'animateur nature à l'association Titè permettant une présence continue sur la Désirade et d'optimiser le volet communication sur place



- Poursuite de la coopération régionale
- Concertation avec les acteurs locaux et notamment l'office du tourisme
- Taxe "Barnier" : une rencontre avec les services de la douane est prévue e, 2015 afin de mettre en œuvre le recouvrement de la taxe sur les passagers à destination des espaces naturels protégés.

3. Compte rendu de l'exécution du budget 2014

La liasse comptable concernant la réalisation du budget 2014 est commune avec celle de la réserve de Petite Terre ce point a donc été traité lors de la réunion précédente.

M. Dulormne demande des précisions sur la localisation des singes verts.

A. Saint Auret informe l'assistance qu'il les a aperçus pour la dernière fois fin juillet.

B. Ramsahai précise que les services de l'ONCFS sont compétents et disponibles pour régler ce problème.

G. Leblond dit qu'il est nécessaire d'être réactif dans cette situation afin de ne pas voir une population plus conséquente se développer.

B. Angin dit que la problématique des espèces envahissantes dans le contexte de Désirade qui a un fort taux d'endémisme est cruciale.

L. Legendre précise que les arrêtés préfectoraux ont été pris en ce sens pour le singe vert mais aussi pour la reproduction contrôlée des mélocactus.

M. Dulormne fait part d'une possibilité d'hybridation de melocactus intortus avec un melocactus d'origine mexicaine et appelle à être prudent dans ce domaine.

L. Legendre dit qu'il n'y a actuellement pas de texte applicable pour empêcher l'introduction de ces espèces.

R. Dumont fait une rapide présentation du budget prévisionnel 2015 et précise que la taxe Barnier est applicable depuis 2014 à Désirade au même titre qu'à Petite Terre.

Le projet de budget 2015 n'ayant pas fait l'objet de commentaires il est approuvé.

R Dumont indique que le plan de gestion de la réserve géologique est en cours de rédaction par l'ONF grâce au travail de Sophie le Loch et que l'objectif étant qu'il soit finalisé pour la fin de l'année.

A cette fin un groupe de travail sera constitué avec l'UAG, des géologues, la DEAL et des naturalistes.



D Nicolas dit qu'il est nécessaire d'impliquer la municipalité de Désirade.

B Angin intervient pour dire que l'absence de pâturage peut impliquer un développement de la végétation qui serait préjudiciable au développement de mélocactus.

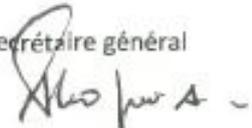
4. Questions diverses

Aucune question diverses n'étant posée par l'assemblée la séance est levée à 12h45.

Le 19-05-2015

Pour le Sous-Préfet de Pointe à Pitre

Le secrétaire général


François Legros

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT

Décret n° 2011-853 du 19 juillet 2011 portant création de la réserve naturelle nationale de La Désirade (Guadeloupe)

NOR : DEVL1030800D

Publics concernés : particuliers, collectivités, associations et professionnels.

Objet : création d'une réserve naturelle nationale en Guadeloupe.

Entrée en vigueur : le texte entre en vigueur le lendemain de sa publication.

Notice : située sur le territoire de la commune de La Désirade, à l'est de l'île homonyme, la réserve naturelle nationale de La Désirade couvre une surface de 62 hectares. Cette réserve étant à caractère essentiellement géologique, le décret interdit de collecter et d'emporter des minéraux, roches et fossiles, d'exécuter des fouilles archéologiques et de prélever des matériaux, sauf à des fins scientifiques. Les activités de recherche ou d'exploitation de carrière ou minière, de prélèvement de sable sont interdites. Les activités pastorales et agricoles, ainsi que la chasse, sont interdites. Toute activité industrielle et commerciale est interdite, à l'exception de celles liées à la gestion et à l'animation de la réserve. La circulation des piétons, des cyclistes et des cavaliers est autorisée. Le pique-nique, le camping et le bivouac sont interdits.

Références : le présent décret peut être consulté sur le site Légifrance (<http://www.legifrance.gouv.fr>).

Le Premier ministre,

Sur le rapport de la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement,

Vu le code de l'environnement, notamment le chapitre II du titre III de son livre III et son article L. 581-4 ;

Vu l'arrêté du préfet de la Guadeloupe en date du 21 novembre 2007 portant ouverture d'une enquête publique sur le projet de réserve naturelle nationale géologique de La Désirade ;

Vu le dossier de l'enquête publique, notamment le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur en date du 4 février 2008 ;

Vu l'avis du conseil municipal de La Désirade en date du 27 février 2010 ;

Vu l'avis du conseil général de Guadeloupe en date du 15 juillet 2010 ;

Vu l'avis du conseil régional de Guadeloupe en date du 6 août 2010 ;

Vu la lettre par laquelle le préfet de Guadeloupe saisit le président du conseil général en vue de la consultation de la commission départementale des espaces, sites et itinéraires relatifs aux sports de nature en date du 2 septembre 2010 ;

Vu l'avis de la commission départementale de la nature, des paysages et des sites en date du 4 octobre 2010 ;

Vu le rapport et l'avis du préfet de la région Guadeloupe en date du 24 juillet 2008 ;

Vu les avis du Conseil national de la protection de la nature en date des 27 juin 2006, 13 mars 2007, 19 mai 2009 et 26 octobre 2010 ;

Vu les avis et accords des ministres intéressés,

Décrète :

Art. 1^{er}. – Est classée en réserve naturelle nationale, sous la dénomination « réserve naturelle nationale de La Désirade » (Guadeloupe), la parcelle cadastrale suivante, identifiée par les références des documents cadastraux disponibles en juillet 2007 :

Commune de La Désirade

Section AM, parcelle 22, y compris les écueils volcaniques présents dans la zone marine.

La superficie totale de la réserve est d'environ 62 hectares.

Le périmètre de la réserve naturelle est inscrit sur la carte au 1/10 000 et la parcelle et les emprises mentionnées ci-dessus figurent sur les plans cadastraux au 1/5 000 annexés au présent décret. Ces pièces peuvent être consultées à la préfecture de Guadeloupe (1).

Art. 2. – La gestion de la réserve est organisée par le préfet dans les conditions prévues par les articles R. 332-15 à R. 332-22 du code de l'environnement.

Art. 3. – Les règles édictées par le présent décret sont applicables sur l'ensemble des espaces classés dans le périmètre de la réserve en vertu de l'article 1^{er}, à moins qu'il en soit disposé autrement.

Art. 4. – Il est interdit, sous réserve des activités et opérations autorisées par le présent décret ou en application de ses dispositions, dans la stricte mesure nécessaire à leur exercice ou déroulement :

- d'abandonner, de déposer ou de jeter tout produit, quel qu'il soit, de nature à nuire à la qualité de l'air, de l'eau, du sol, du sous-sol ou du site ou à l'intégrité de la faune et de la flore ;
- d'abandonner, de déposer ou de jeter des débris de quelque nature que ce soit ;
- de troubler la tranquillité des lieux en utilisant tout instrument sonore à l'exception de ceux nécessaires à l'exercice des activités de gestion et d'entretien prévues par l'article 6 ;
- de porter atteinte au milieu naturel en faisant du feu ou par des inscriptions autres que celles qui sont nécessaires à l'information du public.

Art. 5. – Il est interdit de collecter et d'emporter des minéraux, roches et fossiles, de prospecter et d'exécuter des fouilles archéologiques et de prélever des matériaux archéologiques, sauf autorisation délivrée par le préfet à des fins scientifiques, après avis du conseil scientifique.

Art. 6. – Il est interdit de porter atteinte de quelque manière que ce soit aux végétaux non cultivés ou de les emporter en dehors de la réserve.

Toutefois, cette disposition ne s'applique pas :

1^o Aux activités et opérations autorisées par le présent décret ou en application de ses dispositions, dans la stricte mesure nécessaire à leur exercice ou déroulement ;

2^o Aux activités et opérations réalisées à des fins de gestion de la réserve et d'entretien des ouvrages et infrastructures inclus dans son périmètre ;

3^o Après autorisation de prélèvement délivrée à des fins scientifiques par le préfet, après avis du conseil scientifique.

Art. 7. – Les travaux publics ou privés modifiant l'état ou l'aspect de la réserve sont interdits. Toutefois, peuvent être autorisés par le préfet, après avis du conseil scientifique, les travaux nécessités par l'entretien et la gestion de la réserve ou par un impératif de sécurité publique ainsi que la remise en état des chemins existants, conformément au plan de gestion.

Art. 8. – Les activités agricoles et pastorales sont interdites.

Art. 9. – L'exercice de la chasse est interdit.

Art. 10. – Toute activité de recherche ou d'exploitation de carrière, de prélèvement de sable ou d'exploitation minière est interdite.

Art. 11. – Toute activité industrielle ou commerciale est interdite, à l'exception des activités commerciales liées à la gestion et à l'animation de la réserve naturelle qui peuvent être autorisées par le préfet, après avis du conseil scientifique.

Art. 12. – Sont autorisées, dans le respect des droits des propriétaires :

1^o La circulation des piétons ;

2^o La circulation des cyclistes et des cavaliers sur les sentiers identifiés par le plan de gestion et balisés à cet effet.

Les autres activités sportives et de pleine nature sont interdites, sauf autorisation délivrée par le préfet, après avis du conseil scientifique et conformément aux orientations du plan de gestion.

Art. 13. – La circulation des véhicules à moteur est interdite, à l'exception de ceux qui sont utilisés :

- pour l'entretien et la surveillance de la réserve ;
- par les services publics ;
- lors d'opérations de police, de secours ou de sauvetage.

Art. 14. – Le pique-nique, le camping et le bivouac sont interdits.

Art. 15. – L'utilisation à des fins publicitaires de toute expression évoquant directement ou indirectement la réserve est soumise à autorisation du préfet, après avis du conseil scientifique.

Art. 16. – Jusqu'à l'approbation du plan de gestion de la réserve par le préfet, celui-ci peut prendre toute mesure qui s'avérerait nécessaire à la protection des intérêts que le classement a pour objet d'assurer, après avis du conseil scientifique.

Art. 17. – La ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement, le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration et la ministre auprès du ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration, chargée de l'outre-mer, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 19 juillet 2011.

FRANÇOIS FILLON

Par le Premier ministre :

*La ministre de l'écologie,
du développement durable,
des transports et du logement,*
NATHALIE KOSCIUSKO-MORIZET

*Le ministre de l'intérieur,
de l'outre-mer, des collectivités territoriales
et de l'immigration,*
CLAUDE GUÉANT

*La ministre auprès du ministre de l'intérieur,
de l'outre-mer, des collectivités territoriales
et de l'immigration, chargée de l'outre-mer,*
MARIE-LUCE PENCHARD

(1) Le présent décret ainsi que les cartes au 1/10 000 et les plans cadastraux annexés peuvent être consultés à la préfecture de Guadeloupe, rue de Lardenoy, 97109 Basse-Terre Cedex.

Assemblée générale de l'année 2014 de l'association Titè en date du 14 février 2016 à la Capitainerie de La Désirade

Personnes présentes	Qualité	Téléphone
Athanase Julien	Garde animateur	0690333275
Pioche Jean Claude	Maire de la Désirade	0590200176
Dinane Cynthia	Trésorière	0690521343
Dumont René	Conservateur des RNN de la Désirade	0690743561
Rutil Cédrick	Membre de l'association	0690765605
Delcroix Eric	Chargé de mission	0690349375
Le Loc'h Sophie	Chargée de mission ONF	
Dulorme Marie Louise	Secrétaire de l'association	0690628387
Pluton Valérie	Membre de l'association	0696213737
Radipally Marie Louise	Employée à la mairie de Désirade	0694441316
Berchel Kathia	Membre association Titè	0590200523
Berchel Joël	Garde animateur	0690503563
Lalanne Jean Claude	Garde animateur	0690551183
Gauberti P	Membre association Titè	0590200400
Gacquer M	Membre association Titè	0690927110
Cabrera Claudine	Expert comptable	0690595645
Saint Auret Alain	Garde chef	0690503573
Lange Léa	Stagiaire	0659421055
Lebrave Laetitia	Membre association Titè	0690536596

Ouverture de l'AG à 9 heures 38.

R. Lebrave demande aux membres présents de se mettre à jour de leur cotisation afin de pouvoir participer aux décisions.

R. Lebrave fait un discours de bienvenue

JC. Pioche remercie le Président. Il affirme que la commune doit avoir pleinement sa place dans les RN. Il souhaite replacer PT au cœur de la Désirade. La population désiradienne doit bénéficier des retombées économiques engendrées par les réserves naturelles Il souhaite concilier économie, tourisme et protection de l'environnement.

Bilan moral

R Lebrave affirme que les réserves naturelles sont une opportunité pour la Désirade. Les gestionnaires doivent se positionner comme soutien au porteur de projet mais pas en tant que développeur économique, si les projets sont pertinents les acteurs du territoire vont se les approprier.

En 2014 un important travail en gestion administratif et comptabilité a été réalisé, le Président en remercie l'expert-comptable. Ce travail permet une réelle vision sur les projets à venir et permet de définir les stratégies financières indispensables.

Un important travail a été réalisé dans la gestion des croisiéristes.

Le travail en matière de police n'est pas évident à réaliser mais des progrès ont été réalisés.

Deux nouveaux projets de financement sur des fonds européens sont en cours de montages.

L'association Titè bénéficie d'une réelle reconnaissance institutionnelle ce qui a permis la signature d'une convention entre le Président de Titè, le Directeur général adjoint de l'ONF et le Maire de la Désirade avec pour objectif l'élargissement du champ d'activité de l'association vers le niveau guadeloupéen voire caribéen.

Le Président affirme que d'un point de vue de la gestion administrative et financière l'association se porte bien, mais qu'il est nécessaire de renforcer le bureau de l'association et indique que le Président a besoin de soutien afin d'améliorer la représentation politique de l'association et d'être force de proposition au niveau stratégique et notamment de renforcer les partenariats locaux.

Il serait souhaitable qu'une personne soit affectée à la réserve de la Désirade dédiée à Désirade avec comme mission principale le renforcement des liens avec la population locale et développer les actions d'éducation à l'environnement et au développement durable.

Le partenaire ONF/Titè fonctionne très bien avec une réelle efficacité.

Présentation du bilan comptable.

C. Cabrera, remercie pour la confiance accordée pour sa mission et confirme qu'un travail de fond a été réalisé et qu'un rythme de croisière est actuellement atteint elle fait la présentation du bilan et du compte de résultats. Il est à noter qu'une augmentation globale des produits tant de la taxe Barrier et que des redevances mouillage. Il est rappelé qu'en association : une subvention est égale à un projet. Chaque dépense doit être affectée. Le budget global de l'association est de 400 000€.

Actuellement le budget de fonctionnement courant est en équilibre, chaque nouvelle action devra faire l'objet d'un financement supplémentaire.

Les documents comptables sont mis à la disposition des personnes présentes.

Le résultat comptable a été certifié par le commissaire aux comptes et validé lors de la réunion du comité consultatif qui se tient en début d'année sous la présidence du Préfet.

R. Lebrave procède à la lecture du rapport du commissaire aux comptes.

L'approbation du bilan comptable est soumis au vote de l'assemblée, qui l'approuve à l'unanimité.

Bilan technique

E. Delcroix présente le rapport d'activités de Petite Terre.

S. Le Loc'h présente le rapport d'activité de la réserve géologique de la Désirade.

Elle précise que le nouveau plan de gestion de la RNN de la Désirade actuellement en cours de rédaction sera présenté au prochain comité consultatif en juin 2016.

E. Delcroix informe l'assemblée que Léa Lange, stagiaire de master 1, réalise un stage de 8 mois de décembre 2015 à août 2016 et présente les suivis qui sont mis en place dans le lagon de Petite Terre.

R. Lebrave tient à souligner l'importance du volet scientifiques recherche et inventaire dans le positionnement de l'association Titè par rapport à nos tutelles.

R. Dumont fait une rapide présentation du schéma d'accueil, réalisé par le bureau d'études Biotopie. Le schéma d'accueil sera présenté en mars 2016. Il s'agit d'une analyse qui se déroule de la manière suivant :

- ✦ Recueil des documents existants, plan de gestion, évaluation, rapports activités, études réalisées.....suivi d'une phase de diagnostic de terrain.
- ✦ Une enquête de satisfaction est menée sur le terrain auprès des visiteurs, socio-professionnel, élus, institutionnels...
- ✦ Un cabinet juridique doit évaluer la réglementation en cours et proposer de nouvelles pistes de réglementation.
- ✦ A l'issue de cette étude des fiches actions seront proposées.

R. Lebrave reprend la parole en précisant que la gestion administrative doit être améliorée et que le rôle du bureau doit être renforcé ce qui nécessite une plus grande disponibilité de ses membres

L'assemblée générale de 2015 devra se prononcer sur le renouvellement des membres du conseil d'administration et du bureau. Il serait souhaitable que les éco-volontaires disposent de membres élus. Concernant les membres de droits la commune doit nommer 2 représentants, de même l'ONF et le Conservatoire du littoral doivent chacun nommer un représentant.

Une assemblée générale extraordinaire se tiendra en 2016 afin d'entériner la modification des statuts actuels, notamment les articles relatifs, aux membres et écovolontaires, éligibilité de vote et composition du bureau.

R. Lebrave propose la candidature de Mme Pluton Valérie comme secrétaire et M. Rutil Cédric comme trésorier. Ces deux candidatures sont approuvées à l'unanimité.

Mme Dulorme et Mme Dinane se proposent pour occuper les postes de vice-Présidente. Cette décision est approuvée à l'unanimité.

JC Pioche conclue cette réunion en félicite les nouveaux membres du bureau et précise qu'il sera attentif aux travaux menés et dit que les réserves naturelles doivent être un facteur de développement socio-économique de la Désirade.

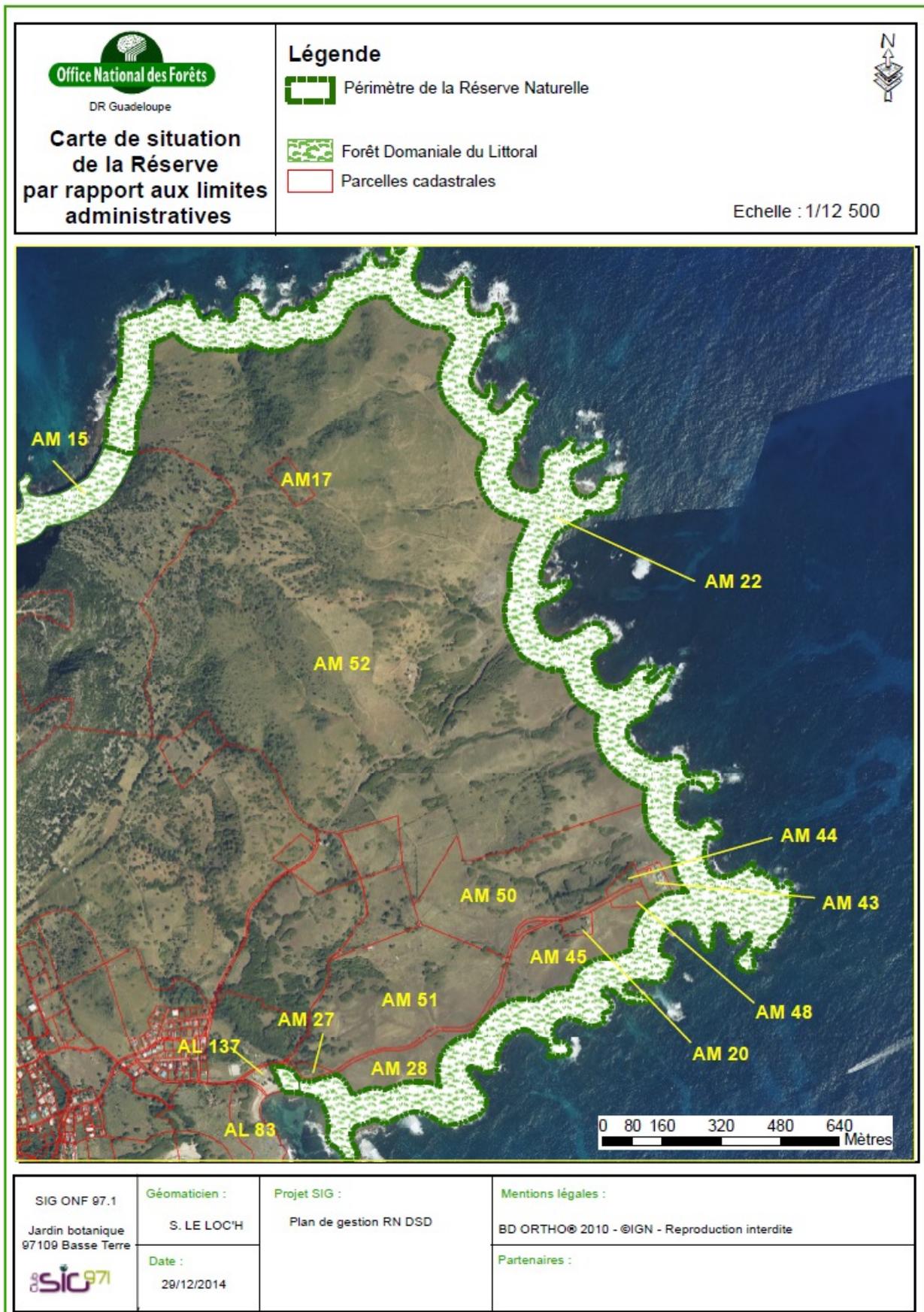
L'assemblée générale est clôturée à 11h50

Fait le 22 juin 2016



Le Président

R. Lebrave



Section	N° de parcelle	Propriétaire	Gestionnaire	Superficie (ha)
AL	83	Etat, Direction Départementale des Services maritimes		4,6
AL	137	Etat, Ministère des finances et du budget de la privatisation	Conservatoire du Littoral	0,4
AM	27	Etat, Ministère des finances et du budget de la privatisation	Conservatoire du Littoral	0,3
AM	28	Privé : Armentin/Devarieux Lalanne succession		2,8
AM	51	Privé : Armentin/Devarieux Lalanne succession		13,6
AM	45	Privé : Armentin/Devarieux Lalanne succession		5,3
AM	48	Privé : Armentin/Devarieux Lalanne succession		0,4
AM	43	Etat, ministère des transports service de l'aéronautique	Etat, Service météorologique	0,3
AM	44	Etat, ministère des transports service de l'aéronautique	Etat, Service météorologique	0,5
AM	50	Privé : Armentin/Devarieux Lalanne succession		14,1
AM	22	Etat, ONF	ONF et Association Ti Tè	61,8
AM	52	Privé : Armentin/Devarieux Lalanne succession		110
AM	17	Commune de la Désirade		0,8
AM	15	Etat, ONF	ONF (Forêt Domaniale du Littoral)	31,7

Source : VisuDGFIP 2013